

nous pourrions faire, que nous devrions éviter et ainsi de suite. J'ai été cinq fois candidat et je n'ai pas encore connu la défaite. Cependant, jamais je n'ai fait une promesse que je n'ai pas respectée. J'irai plus loin. Il ne sera pas nécessaire de faire des promesses pour se faire élire dans la ville et le comté d'Halifax. Les réalisations du Gouvernement suffiront à m'assurer un collègue qui m'aidera à mener à bonne fin la tâche que je me suis tracée.

L'honorable député a parlé comme par hasard des grèves en Nouvelle-Ecosse, mais je lui rappelle que de tels désordres se manifestent ailleurs également, par exemple, à Vancouver.

M. MERRITT: Il n'y a pas d'élections complémentaires là-bas.

M. ISNOR: Peu importe; les élections complémentaires n'ont pas déclenché les grèves. Me permet-on d'indiquer à la Chambre comment nous gagnerons ces élections? Je lui rappelle l'étendue de la circonscription, beaucoup plus vaste que plusieurs de l'Ontario et d'ailleurs, qu'on pourrait tenir dans le creux de la main.

M. GRAYDON: C'est là que vous voudriez garder celle d'Halifax.

M. ISNOR: Les faits sont là. De l'est à l'ouest, la circonscription d'Halifax s'étend sur une distance de 147 milles. En hiver, on doit franchir de grandes étendues rurales et visiter plusieurs villages de pêcheurs, faits qui ne signifient pas grand chose aux honorables représentants d'accommodantes circonscriptions urbaines.

L'hon. M. ABBOTT: Comme celle de Vancouver-Burrard.

M. ISNOR: Je ne m'arrête à aucune circonscription en particulier. A maintes reprises, on m'a félicité d'avoir retardé cette élection afin qu'elle n'ait pas lieu en hiver. Récemment, j'ai dit au chef de la C.C.F. qu'il devrait me remercier de ne pas en avoir exigé la tenue au cours de l'hiver. Il n'a rien répondu et je lui ai rappelé que les moyens de transport de son parti n'étaient pas aussi bien organisés que ceux des libéraux et des conservateurs, ce qui eut été à son désavantage. Je veux me montrer aussi juste que possible. Les honorables députés n'ont jamais brillé dans le domaine de l'organisation. Ils se sont passablement bien tirés d'affaire ces temps derniers, mais si c'est moi qui ai retardé les élections, ils peuvent m'en remercier. Notre groupe est prêt et il se mettra à l'œuvre.

M. MACDONNELL (Muskoka-Ontario): Quand?

M. ISNOR: Les gens d'Halifax sauront sans doute se faire représenter dignement lorsque le moment viendra. Je dois rappeler à la Chambre que le Gouvernement peut encore agir, puisque le délai de six mois n'est pas encore expiré. Le chef de l'opposition (M. Bracken) a signalé que si on fixait demain la date des élections, un délai de 206 jours se serait écoulé, mais ce n'est que trois jours de plus que dans l'élection complémentaire qu'il a mentionnée, alors que le délai fut de 203 jours. Que ce soit trois ou six mois, peu importe.

Je suis convaincu que je représente bien les gens d'Halifax. Je désire un collègue qui travaillera de concert avec moi au lieu de mettre des bâtons dans les roues à tout moment. Si nous devons ramer à deux, je désire que mon compagnon m'aide à faire avancer la chaloupe, au lieu de la faire chavirer.

M. MACDONNELL (Muskoka-Ontario): C'est ce qu'on voulait dans Portage-la-Prairie.

M. ISNOR: Nous réussirons à Halifax comme dans Cartier. Il n'existe aucune raison de tenir des élections en hiver. J'ai confiance dans la population urbaine et rurale d'Halifax et je suis convaincu qu'elle élira un libéral qui m'aidera dans le bon travail que j'essaie d'accomplir.

M. PARK MANROSS (London): Je tiens à formuler certaines observations, car d'honorables députés, qui ne sont pas de London, ont parlé cet après-midi de London, de la rivière Thames et de inondations. Ils lisent le *Telegram* et le *Star* de Toronto, mais ils n'ouvrent pas la *Free Press* de London qui met les choses au point. Ils achètent probablement à prix réduit le numéro de la veille. Permettez-moi de mettre en lumière certains aspects de la question.

Le congrès des métiers et du travail de London a hautement protesté contre la suppression de la région militaire n° 1. Le ministre de la Défense nationale (M. Claxton) et son collègue de la Reconstruction et des Approvisionnements (M. Howe) ont déclaré récemment, pendant un séjour dans cette ville, que le poste de commandement ne serait pas aboli. Or la semaine dernière on a congédié quelque 300 employés. Les gens craignent que les ministres n'aient résolu de fermer l'établissement après leurs départ. Je veux simplement leur mettre la puce à l'oreille. Le sujet reviendra bientôt sur le tapis.

Une autre question intéresse les anciens combattants. On a établi à London des écoles de formation professionnelle. Le Gouvernement verse aux ex-militaires des gratifications et des allocations d'instruction. Lorsque les diplômés quittent l'école, ils cher-